

Des aménagements, destinés à sécuriser les quartiers du « Basque », de « Téouley » à « Escalès » ainsi qu'à « La Sableyre » entre autres, seront réalisés. Des études prenant en compte l'aspect sécuritaire et paysager spécifique à chaque quartier seront lancées. Dans l'attente du résultat et des travaux nécessaires, des dispositifs temporaires de type coussins berlinois amovibles seront disposés. Des consultations pour la fourniture et la mise en place de ces aménagements (ainsi que la signalétique s'y rapportant) seront lancées dans les plus brefs délais afin d'en diminuer le coût.

- Le carrefour entre la voie communale de « Brouquet » - Podensac et de la route de GSM, fera l'objet d'un aménagement destiné à améliorer la visibilité et la sécurité.
- La commune mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour faciliter l'accès de l'ensemble des Illadais aux nouvelles technologies en accord avec les opérateurs concernés.
- La numérotation des maisons dans les quartiers sera revue et rationalisée.

6 Nous réviserons dans la plus grande transparence le Plan Local d'urbanisme actuellement en vigueur :

- Pour une meilleure prise en compte de l'environnement
- Pour réaliser une opération immobilière, avec l'aide des partenaires institutionnels afin de permettre aux jeunes Illadais l'accès à des loyers enfin abordables.
- Pour permettre une urbanisation réfléchie à l'échelle de la commune garantissant une réelle qualité de vie.
- Pour tenir compte de la mise en place d'un contournement poids lourds du bourg.

7 Nous protégerons la population du bourg et des quartiers Barrouil et Brouquet des nuisances provoquées par les camions :

- En lançant avec nos amis de Landiras, le projet de contournement pour les camions des bourgs d'Illats et de Landiras : cette opération sera longue. Sa réalisation sera entièrement financée par le Conseil général ;
- En renforçant et en élargissant les pistes existantes le long de l'autoroute pour permettre aux camions de GSM de rejoindre le péage en évitant les zones d'habitation. Nous créerons une Piste d'exploitation. Nous utiliserons le granulat extrait à Illats.

8 Nous dynamiserons notre village au plan commercial, touristique et culturel :

- Nous organiserons un marché avec l'association des commerçants. Nous solliciterons le fonds régional d'aide au développement du commerce en milieu rural pour son financement.
- Sur le plan touristique, nous profiterons de la proximité de l'autoroute pour créer une zone de stationnement pour les camping-cars. Nous construirons une halte VTT pour permettre aux touristes de se promener dans notre canton.
- Un nouveau comité des fêtes sera constitué afin de permettre à tous les Illadais qui le souhaitent de participer à l'organisation de manifestations locales comme les fêtes de la St Roch.
- Nous créerons une Maison des Jeunes et de la Culture.
- Nous accorderons des subventions aux associations nécessaires à leur développement.

9 Nous représenterons efficacement Illats dans la Communauté de Communes du Pays de Podensac. Nous nous engagerons au sein de cette collectivité autour des points suivants :

- Un fonctionnement réellement concerté entre les communes,
- La fin du gaspillage d'argent public,
- La satisfaction des besoins de la population et des associations (en créant par exemple un pôle d'animation sportive pour aider tous les sports existants au sein de la CdC),
- Le choix d'un développement économique diversifié et respectueux de la qualité de vie des habitants ; nous défendrons le développement du tourisme vert (en proposant la création d'un camping intercommunal) et nous veillerons à ce que l'expansion programmée de certaines zones artisanales (celle de Landiras) ne se fasse au détriment de la population.

Comment financer ces réalisations ?

Illats possède un budget conséquent pour un village de plus de 1200 habitants : 1, 98 millions d'euros. De plus, la commune a fait face à d'importantes dépenses ce mandat sans que son taux d'endettement par habitant ne soit gravement affecté. Car, Illats a été en sous investissement pendant les deux mandats précédents, c'est-à-dire que la faiblesse des réalisations permettait à la commune de mettre de l'argent de côté. Enfin une commune peut compter sur ses partenaires institutionnels pour subventionner ses réalisations. Peut-on chiffrer précisément le coût des projets ? Oui pour des dépenses précises. Non pour des projets importants d'aménagement dont le coût peut évoluer. Cependant, ces derniers sont soumis à la réglementation des marchés publics donc à appel d'offre. A nous de choisir celle qui aura le meilleur rapport qualité/prix.